

deux choses différentes, on tolérera la suppression de l'article devant le second adjectif. Ex. : L'histoire ancienne et moderne, comme L'histoire ancienne et la moderne.

Article partitif. — On tolérera *du, de la, des* au lieu de *de* partitif devant un substantif précédé d'un adjectif. Ex. : de ou du bon pain, de bonne viande ou de la bonne viande, de ou des bons fruits.

Article devant plus, moins, etc. — La règle qui veut qu'on emploie *le plus, le moins, le mieux* comme un neutre invariable devant un adjectif indiquant le degré le plus élevé de la qualité possédée par le substantif qualifié sans comparaison avec d'autres objets, est très subtile et de peu d'utilité. Il est superflu de s'en occuper dans l'enseignement élémentaire et dans les exercices. On tolérera *le plus, la plus, les plus, les moins, les mieux*, etc., dans des constructions telles que : *on a abattu les arbres le plus ou les plus exposés à la tempête.*

Adjectif.

Accord de l'adjectif. — Dans la locution *se faire fort de* on tolérera l'accord de l'adjectif. Ex. : se faire fort, forte, forts, fortes de...

Adjectifs construits avec plusieurs substantifs. — Lorsqu'un adjectif qualificatif suit plusieurs substantifs de genres différents, on tolérera toujours que l'adjectif soit construit au masculin pluriel, quel que soit le genre du substantif le plus voisin. Ex. : appartements et chambres meublées.

Nu, demi, feu. — On tolérera l'accord de ces adjectifs avec le substantif qu'ils précèdent. Ex. : nu ou nus pieds, une demi ou demie heure (sans trait d'union entre les mots,) feu ou feue la reine.

Adjectifs composés. — On tolérera la réunion des deux mots constitutifs en un seul mot qui formera son féminin et son pluriel d'après la règle générale. Ex. : nouveauné, nouveaunée, nouveauxnés, nouveauxnées ; — courtvêtu, courtvêtue, courtvêtus, courtvêtues, etc.

Mais les adjectifs composés qui désignent les nuances étant devenus, par suite d'une ellipse, de véritables substantifs invariables, on les traitera comme des mots invariables. Ex. : des robes bleu clair, vert d'eau, etc., de même qu'on dit des habits marron.